



La Voix de l'Humanité

Organe du « Comité suisse pour la Préparation de la Société des Nations »
et de la « Ligue pour la Défense de l'Humanité »

Les membres de la Ligue fixent de leur propre gré le montant de leur cotisation
Compte de chèques postaux III 496

Comité directeur de la Ligue pour la Défense de l'Humanité : Dr Aug. FOREL; Dr STCESSEL, anc. prés. du Conseil national suisse; SCHORER, prés. du tribunal administratif, Berne; G. MULLER, Dr MOSER, conseillers nationaux; A. SUTER, anc. président, et E. PEYTREQUIN, vice-président du Conseil communal de Lausanne; Dr A. de QUERVAIN, professeur à l'Université de Zurich; F. RUEDI, anc. député du Grand Conseil vaudois, Lausanne; M^{me} VUADENS-CALMUS, Vevey; Baron F. de WRANGEL, Ascona; H. HODLER, Genève, etc., etc.



Comité de patronage international de la Ligue : Jean LONGUET, député de la Seine; Gustave HUBBARD, anc. député de Seine-et-Oise; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes; Lino FERRIANI, procureur-général honoraire, Côme; W. FÖRSTER, président du Bureau international des poids et mesures; Sir Robert STOUT, Lord Chief Justice, Wellington.

Président de la Ligue : Dr R. BRODA, direct. des « Documents du Progrès ».

Comité suisse pour la préparation de la Société des Nations : Henri SCHERRER, conseiller aux Etats; Joseph BALMER, B. BERTONI, H. EUGSTER-ZÜST, GARBANI-NERINI, F. KOCH, Gustave MULLER, Dr PETRIG, Paul RASCHEIN, Alexandre SEILER, Frédéric STUDER, O. WEBER, Emile ZÜRCHER, Fr. FRITSCHI, conseillers nationaux; Paul MORIAUD, doyen de la Faculté de Droit, Genève; André de MADAY, professeur à l'Université de Neuchâtel; Enrico BIGNAMI, directeur du « Cœnobium », Lugano, et plusieurs autres personnalités citées déjà en partie ci-dessus.

Administration : Imprimerie F. RUEDI, Lausanne, Jumelles 3 (Téléphone 12.44)

Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité de la Ligue, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

ABONNEMENTS : Suisse, 4 fr. par an; autres pays, 6 fr. par an. Avec le supplément allem. « Die Versöhnung », 6 fr. par an en Suisse, étrang. 8 fr. 15 centimes le numéro

Pour la « Société des Nations »

Le « Comité suisse pour la préparation de la Société des Nations » a tenu plusieurs réunions à Berne, les 4 et 5 juin.

M. M. Bertoni, Feigenwinter, de Montenach, Weber et Zürcher, membres des Chambres fédérales, et plusieurs autres personnes, venues des différentes parties de la Suisse, ont pris part aux débats sur un avant-projet pour la future Société des Nations.

Le procès-verbal, contenant des arguments fort substantiels pour la formation d'un Parlement, d'une juridiction et d'un pouvoir exécutif internationaux servira de base pour les travaux d'une sous-Commission siégeant pendant l'été.

M. le président de la Confédération a bien voulu recevoir, deux jours après, M. Broda, chargé de lui communiquer les résultats des débats et M. M. Schorer, Garbani-Nerini et Wenger qui l'accompagnèrent. Ces messieurs ont pu exposer ainsi les buts de notre effort.

Est-ce que l'heure tragique justifie des espoirs ?

L'heure est grave. L'offensive allemande s'est approchée de Paris. Momentanément retenue, elle peut se déclencher de nouveau sur une autre partie du front. Bien des gens croient qu'elle atteindra finalement son but, que la France sera vaincue, que l'Allemagne établira son hégémonie sur l'Europe — sinon sur le monde — et brisera tous les rêves d'une Société des Nations libres et égales entre elles.

La perspective serait écœurante pour tout ami de la liberté et de la démocratie; nous espérons de tout notre cœur que la bravoure des soldats qui défendent la terre natale saura empêcher l'accomplissement de cette destinée. Ce ne sont pas pourtant nos espoirs qui dictent nos prévisions d'avenir. Il arrive trop souvent que nous croyons ce que nous voulons croire et, dans ce journal, nous avons toujours tenu de ne pas tomber dans ce piège. Pourtant des raisons de fait nous permettent de prévoir que l'hégémonie allemande ne se réalisera pas.

Tout d'abord, les offensives successives n'ont atteint ni Calais, ni Paris. Les réserves américaines prennent les places vides, remplacent les régiments affaiblis. L'Allemagne a proclamé comme but de ses offensives l'anéantissement des forces vives des armées ennemies. Il ne nous paraît point probable

qu'elle atteigne son but avant que ses propres forces s'épuisent dans des assauts héroïques et sanglants.

Mais admettons même, « pour les besoins de l'hypothèse », que l'armée française sera affaiblie et repoussée, que Paris et Calais soient pris : La France de Jeanne d'Arc ne déposera point les armes dans le malheur. Elle défendra avec une force redoublée la terre de la patrie.

Mais supposons même que l'armée allemande avance jusqu'au midi de la France : La guerre ne sera point terminée pour cela. L'Angleterre et l'Amérique continueraient la lutte sur mer et la guerre économique. Dès qu'elles ne seront plus tenues d'envoyer des troupes sur le continent, elles pourront réserver tout leur tonnage pour les besoins du ravitaillement et ceci suffira largement à cet effet, malgré les sous-marins. La guerre s'éternisera donc, elle durera cinq années, dix années, l'humanité s'épuisera... mais l'hégémonie allemande ne sera point réalisée. L'Allemagne restera séparée des marchés d'outre-mer et ne trouvera qu'à l'Orient les matières premières et les possibilités de développement. Tous ceux en Allemagne qui, depuis longtemps, proclament que l'avenir du pays est sur les mers ne seront point contents de cette tournure inattendue des événements et après bien des années, bien des sacrifices, l'Allemagne sera tenue, malgré tout, d'accepter une paix de conciliation.

Il va de soi que nous considérerions une longue suite d'années de guerre comme un malheur effroyable pour l'humanité; il va de soi que nous ne songeons nullement à excuser les fautes diplomatiques des gouvernements de l'Entente qui ont mené à l'impasse actuelle. Ils ont manqué de souplesse vis-à-vis des plans de « paix sans annexion » proclamés par la Révolution russe et vis-à-vis des projets de Stockholm. Ils ont fait tomber ainsi le gouvernement de Kerenski et poussé la Russie vers la paix séparée. Ils ont manqué de souplesse vis-à-vis des tentatives de paix des puissances centrales. En faisant échouer tous les efforts vers une véritable paix de conciliation ils ont compromis et affaibli les partis libéraux et socialistes d'Allemagne et mis en selle les pangermanistes.

Mais nos regrets ne font pas revenir les occasions perdues. Aujourd'hui, les partis militaires dominant en Allemagne et n'offrent point de paix de conciliation. Ils aspirent vers l'écrasement militaire des adversaires et cet écrasement serait la défaite de la démocratie, la défaite de l'idéal d'une Société des Nations. Il faut donc résister et les masses so-

cialistes de France ont bien fait de se ranger autour du drapeau à l'heure du danger.

Nous croyons avoir montré aussi qu'on peut toujours espérer en l'échec de l'hégémonie allemande, espérer dans le triomphe final de la démocratie, dans l'avènement final d'une Société des Nations basée sur la supériorité du droit sur la force.

Nous sommes donc fondés à continuer notre œuvre de préparation pour ce but final, à maintenir notre drapeau juri-paciste à côté des drapeaux alliés, qui continueront à flotter sans être vaincus. L'échec même de l'idée offensive allemande, même si ses armées ne sont pas vaincues, même s'il s'en suit une paix de conciliation, reste un échec; car celui qui attaque n'a pas atteint son but si la lutte reste indécise. La nation allemande comprendra ainsi les données du problème et le prestige du militarisme prussien sera brisé à ses yeux s'il n'atteint pas son but offensif. La nation allemande se convertira sincèrement aux idéaux de la suprématie du droit sur la force stérile, elle entrera librement dans le cadre des nations pacifiques et démocratiques. L'échec de ses armées sera un bonheur pour son avenir. Et c'est au nom de toutes les nations que nous espérons en la faillite de la guerre, en l'issue stérile de tous les efforts sanglants, en la paix de conciliation, en la paix du droit.

La Suède pour la Société des Nations

par Edw. WAWRINSKY,
membre du Parlement suédois.

Quoiqu'il existe un nombre peut-être assez considérable de citoyens suédois, surtout parmi les hautes couches sociales, qui se demandent vivement si l'on peut jamais former une Société des Nations et qui en contestent même la possibilité, la nation suédoise en général se dévoue pourtant chaleureusement à la mission de mettre une fin définitive à l'anarchie qui règne maintenant entre les Etats. Elle est même résolue d'y aider de tout son pouvoir.

Nous ne fermons pas les yeux quant aux grands obstacles qui se dressent sur la route vers ce but élevé. Mais le chemin que l'humanité a déjà parcouru, tantôt en avançant, tantôt en reculant, nous a clairement montré la direction qu'il faut continuer à suivre pour atteindre ce but. Le plan de l'organisation juridique est déjà tracé. Le but brille devant nous. Pour avancer il faut cependant que les représentants du droit parmi tous les

peuples soient fermement résolus et, avant tout, persévérants. Il faut y ajouter encore un soulèvement démocratique dans tous les pays contre l'oligarchie, contre le maintien des nations dans l'état de minorité et contre le secret de la politique extérieure.

Pour obtenir et assurer une paix durable il faut rompre avec le système « grand capitalisme, secret diplomatique et militarisme » qui prédomine maintenant, en un mot, *l'impérialisme*.

Alors seulement la route sera ouverte. Si, dès maintenant, nous réussissons à suivre cette route, cela dépend du sens commun, de la volonté pure et résolue que les peuples sacrifient à la lutte pour créer une Société des Nations avec une parfaite égalité entre elles.

Il est probable qu'à l'avenir les hommes se déchireront et se dévoreront entre eux avant que la raison et le droit aient le dessus, si, conscient du but, l'on ne réussit pas à profiter des occasions qui s'offrent maintenant de manifester le sens commun et la volonté pacifiste. La nation suédoise ne veut pas se rendre co-responsable d'une telle infâme misère en manquant à son service obligatoire pour la paix mondiale. Les peuples scandinaves se sont donc unis pendant la guerre pour se secourir mutuellement et pour défendre leur neutralité tant que leurs forces le permettront.

Dans les cercles parlementaires, il existe quelque incertitude concernant la mesure dans laquelle les Etats, en principe neutres, comme par exemple, les Etats scandinaves, doivent renoncer à leur neutralité catégorique pour se charger, dans une Société des Nations, de certaines obligations qui ne sont pas tout à fait compatibles avec une neutralité de principe et parfaite. Cette question est l'objet de l'étude et aussi prise en considération par l'Union interparlementaire scandinave.

L'exigence la plus minime sur l'organisation juridique dans une Société des Nations que nous pouvons présenter est la garantie de toutes les nations — une pour toutes et toutes pour une — qu'à l'avenir aucune guerre ne sera tolérée sans que les questions en litige n'aient été soumises à un examen impartial et, en outre, que le résultat de cet examen, une fois publié, on n'ait essayé une médiation.

Or, aucune organisation juridique au monde n'est rassurante, à moins qu'elle ne soit soutenue et maintenue par un sens moral de responsabilité profond et solidement basé dans les peuples. C'est une telle responsabilité que la nation suédoise essaye d'établir, d'étendre et de développer sous l'impression révoltante des orgies de démence et de la violation du droit dont nous souffrons tous maintenant. Le désir de la paix est actuellement très vif, surtout dans les basses et moyennes couches sociales de notre nation, et il grandit en intensité au fur et à mesure des atrocités de cette guerre, de ses brutalités si humiliantes pour toute l'humanité.

La nation suédoise a jadis gagné ses lauriers dans les grands champs de bataille. Malgré cela, elle ne souhaite maintenant que le laurier de la paix. Comme son plus grand exploit, nous considérons la séparation pacifique d'avec la Norvège en 1905, par laquelle l'union avec ce pays-là fut rompue sans sang versé. Il en naît graduellement l'Entente des Nations scandinaves.

Créer la confiance et l'estime entre les peuples au lieu de la méfiance et de la haine, créer la concurrence au lieu de la mesquinerie et des disputes — voilà la tâche fondamentale des activistes de la paix. Il faut que l'idée fraternelle prenne racine dans l'humanité.

En suivant ces aspirations nous témoignons à la nation suisse notre admiration et lui envoyons nos salutations les plus sympathiques.

La mentalité suisse

par J.-J. DUBOIS

Quiconque réfléchit aux événements doit reconnaître plus clairement que jamais que les peuples ne doivent pas s'en remettre à leurs gouvernements et qu'ils doivent se tirer d'affaire eux-mêmes s'ils veulent éviter la ruine complète. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que, de plus en plus, l'idée se répand que le soulèvement violent, la révolution seule est en état de mettre fin à la guerre et que, dans le but sacré de sauver l'humanité, tout moyen est bon. Contre ces prévisions on argumente, du côté bourgeois, en disant que des troubles augmenteraient les difficultés des approvisionnements et, par là, rendrait plus pénible le besoin des classes pauvres. Mais ce qui se passe en Russie montre que des individus peuvent toujours, même si ce n'est que pour un temps, se procurer ainsi un énorme pouvoir, une grande influence. Et les masses de ceux qui n'ont rien à perdre et ont tout à gagner devront d'autant plus vite une délivrance violente de leur position, qui devient de plus en plus oppressive, que l'espoir diminue de la voir améliorer par un moyen pacifique. Il serait dangereux de vouloir ignorer le danger qui menace notre pays. Mais il ne serait pas moins erroné et myope de le regarder comme un sort inévitable et de rester désespéré et inactif. Certainement, la guerre est la source de tous nos maux actuels et sans rétablissement de la paix, tous les efforts pour arriver à un état de choses assuré devront rester vains. Mais c'est un aveuglement gros de danger que de prétendre que nous ne sommes en rien coupables de notre misère, parce que nous étions hors d'état d'empêcher la guerre. Il faut s'élever avec la plus grande vivacité, la plus constante énergie contre une faiblesse si pusillanime, si découragée. Le peuple suisse pourrait justement exercer une influence décisive sur le rétablissement de la paix générale, s'il voulait bien se rendre compte de cette possibilité et se charger enfin du devoir qui en découlerait. Ce journal a plusieurs fois déjà exposé la manière dont chaque individu pourrait prendre part à ce travail qui est actuellement le plus indispensable à notre peuple. Mais il nous semble qu'un côté de ces efforts n'a pas été suffisamment expliqué, il faut donc ici revenir sur ce sujet.

Si, nous autres Suisses, nous étions apparentés à l'un ou à l'autre des belligérants, l'autre parti nous accuserait de partialité et notre jugement même, s'il était très correct, ne serait pas admis. Si nous n'étions apparentés à aucun des belligérants, nous serions aussi repoussés par les deux partis. Mais comme nous avons des consanguins dans les deux camps et que nous avons de vives sympathies pour le côté qui nous est apparenté, chaque belligérant reconnaît que la partie du peuple suisse qui lui est favorable est bien capable de décider comment le monde devrait être organisé à l'avenir pour que ces belligérants s'y trouvent bien.

Mais nous sommes depuis longtemps d'accord pour affirmer qu'une paix durable ne peut être établie que sur un règlement qui accorde à toutes les nations les mêmes droits égaux et leur impose les mêmes devoirs, de sorte que tous les peuples puissent vivre à côté l'un de l'autre, dans une complète indépendance et à l'abri de toute hégémonie.

Nous savons bien que, par suite de la complexité de cette pensée, nous discuterons encore souvent, mais nos rapports envers les partis belligérants seront complètement indifférents, car nous savons qu'à ce propos il existe de plus grandes différences chez les peuples eux-mêmes qu'entre les groupes de peuples, de personnages pensant de même, qui se font la guerre. Si nous voulions ne discuter qu'entre personnes du même sentiment, les événements quotidiens qui excitent nos sympathies ou nos antipathies et, au contraire, parler avec nos

concitoyens ayant une autre orientation du sujet beaucoup plus important de l'entente des peuples, sans nuire à notre sentiment personnel et particulier, il en résulterait une mentalité *exclusivement suisse*, qui serait particulièrement propre à presser l'entente des peuples et, par conséquent, à hâter la fin de la guerre.

Les propositions sorties des discussions des spécialistes de toutes les parties de la Suisse seront accueillies par tous les belligérants et étudiées sans prévention. Si l'on pouvait ainsi créer une base pour les rapports futurs entre peuples, base approuvée de tous côtés, on serait bien près de l'application aussi aux questions litigieuses en cours, de sorte que l'unanimité sur la constitution de l'Union des peuples serait bientôt établie, ou en même temps, ou certainement peu après la signature de la paix. Ceux qui croient devoir continuer cette guerre sanglante parce qu'ils pensent assurer ainsi l'avenir et le bonheur de leur peuple ne pourront pas s'abstenir de reconnaître ce fait qui, pour les amis de l'entente entre peuples, est évident.

La mise en pratique de cette notion aurait pour conséquence que nous ne prendrions plus à l'avenir connaissance des événements de la guerre qu'autant que cela serait nécessaire pour en analyser le *développement dans son ensemble*. Les rapports des correspondants de guerre et les agences des belligérants qui doivent mouler l'opinion publique à l'intérieur et faire des conquêtes morales à l'extérieur pourraient, sans dommage, être supprimés et laisseraient d'autant plus de place dans notre presse pour les discours et les articles qui, dans les pays belligérants, s'occupent de la cause de l'entente entre peuples.

Au lieu du poison des « faiseurs de l'opinion publique », nous préparerions ainsi le suc de la compréhension mutuelle. Nous dirions à nos amis que pas n'est besoin de leurs productions militaristes pour nous persuader de la pensée de leur peuple, que justement les actions merveilleuses de leurs armées nous engagent à tendre tous nos efforts pour que les puissantes forces intellectuelles, morales et physiques soient employées à créer et à entretenir des valeurs culturelles au lieu d'être tournées vers la destruction mutuelle.

Nous refuserions de juger publiquement les paroles ou les actions de l'un ou l'autre côté belligérant. Nous ne limiterions ni ne réprimerions nullement notre jugement, mais nous renoncerions à tout essai d'amener les autres à notre façon de penser. Chacun peut s'exprimer à sa guise dans son milieu. Mais toutes les fois et en tous les lieux où nous nous rencontrerions, nous tournerions notre emportement en énergie et en ténacité, pour travailler avec d'autant plus de succès à la réalisation des idées qui nous sont communes à tous, réalisation qui seule pourra, espérons-le, empêcher à jamais la répétition des événements qui excitent notre répulsion et notre horreur. Nous pourrions remettre à une époque plus calme la question de la responsabilité de la guerre, question qui ne nous ferait pas faire un pas en avant mais qui mettrait en danger notre unité. Au contraire, nous nous adresserions avec un intérêt d'autant plus vif aux personnages qui, dans tous les camps, emploient leur influence pour aplanir la voie vers une véritable entente et vers la paix.

Nous demanderions à tous nos journalistes, écrivains, orateurs, de montrer qu'ils sont Suisses et de s'abstenir de tout ce qui serait opposé ou nuisible à l'œuvre de l'entente entre nations. Et nous exigerions aussi de nos autorités fédérales et cantonales qu'ils aident par tous les moyens et de toutes leurs forces ce qui pourrait aider la cause de l'Union des nations. Nous reconnaitrions tout particulièrement la justesse de l'opinion publique fédérale par le fait que, en dépit de ses propres susceptibilités, elle se dévoue ouvertement au développement et à la propagation de la pensée de l'Union des nations et combat tout ce qui pourrait retarder ou empêcher ce mouvement.

Cette idée que les Suisses sont surtout éminemment capables et, par conséquent, plus tenus que les autres peuples de travailler en faveur d'une entente des nations pour une paix mondiale, durable, influencerait aussi d'une façon tout à fait naturelle nos rapports avec nos amis étrangers dans le sens d'une plus grande unanimité. Unis de sorte que notre amitié pour l'un ou pour l'autre parti ne représente aucune violation de notre neutralité, mais au contraire soit une confirmation de notre helvétisme, non seulement s'exprimerait d'autant plus librement, d'autant plus cordialement et nous acquerrait d'autant plus de confiance de tous côtés. Mais comme nous serions persuadés que le bien de nos amis, l'avenir et la prospérité de notre propre pays dépendraient de l'institution de l'alliance des peuples, nous mettrions de côté toute idée de haine et de défiance et nous ferions tous nos efforts pour faire voir à nos amis et à l'humanité le danger dont les menace la poursuite d'une politique de sentiment et d'humeur.

Fidèles et sûrs conseillers, nous ne devrions jamais tolérer que par fatigue ou par satiété on accepte une paix qui limiterait les droits justes de nos amis. Mais si, grâce à la collaboration de nos concitoyens, nous avions rapproché la possibilité d'une entente juste envers tous les participants, elle nous préparerait une joyeuse satisfaction de recommander à nos amis d'accepter les propositions faites et de pouvoir ainsi empêcher la continuation de cette abominable guerre.

Alors ce serait notre plus noble emploi de profiter de la confiance gagnée pour écarter les malentendus, pour réparer les bévues, dissiper les mauvaises humeurs et préparer des ententes. Nous allégerions pour ceux qui viennent de se guérir de grands maux l'habitude de l'activité robuste et de la joyeuse mobilité et nous les aiderions à surmonter les difficultés et les fluctuations du début. Nous serions là où les relations tarderaient à se former d'elles-mêmes et nous aiderions à renouer les anciens liens rompus par la guerre. Nous prendrions soin de tenir pur l'esprit de large réconciliation et de loyal accommodement sans lesquels les meilleurs traités ne sont que des chiffons de papier et sans lesquels les organes exécutifs les plus énergiques ne peuvent rien créer que de la confusion et du malheur.

Ce que nous préconisons ici ne réclame de chaque individu qu'un peu de pénétration et de bonne volonté. Mais nul ne peut douter qu'un tel mouvement uni et conscient du but, organisé et dirigé par ses chefs les plus autorisés, mettrait immédiatement fin au champ clos dans lequel les amis de la paix luttent avec les « jusqu'aboutistes ». Si nous voulions enfin nous décider à donner l'exemple, tous les autres neutres qui se trouvent dans une situation encore pire que la nôtre, se joindraient à nous. Et devant cette offensive de la raison et du progrès, même le bellisme le plus aigu devrait céder. L'activité d'une telle mentalité exclusivement suisse pourrait non seulement rendre de signalés services à toute l'humanité et par là fortifier pour toujours le respect et l'influence de notre pays à l'extérieur, elle fortifierait aussi dans notre pays l'unité et la solidarité, amènerait la tranquillité et la confiance, ainsi elle écarterait mieux que toute autre mesure le malheur qui nous menace.

La Société des Nations dans l'enseignement et devant l'opinion publique de la France¹⁾

Les deux écoles de sociologie créées à Paris pour soumettre les idées nouvelles à l'examen du public éclairé, le Collège libre des Sciences sociales et l'École des hautes Etudes sociales, ont organisé parallèlement deux séries de conférences sur ce même sujet.

¹⁾ Note extraite d'un article de notre confrère parisien La Paix par le Droit.

Celles du Collège des Sciences sociales (Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente) se sont ouvertes le jeudi 31 janvier, à 5 heures et demie, par un magistral exposé de M. Ferdinand Buisson sur les Principes de la Société des Nations. D'autres leçons ont été ou seront données sur les divers aspects de ce grand problème par MM. Jean Brunhes, Aulard, J.-Ch. Brun, Maxime Leroy, J.-Ernest Charles et Jean Hennessy.

Quant à l'école de la rue de la Sorbonne, elle s'est adjointe, sous le nom d'École interalliée des hautes Etudes, une section spéciale dont M. Paul Otlet, le spécialiste belge bien connu des questions internationales, a rédigé le programme. Par les emprunts que nous allons faire à ce document, on verra qu'aucune des principales faces de la question n'a été laissée dans l'ombre.

Problèmes internationaux — La Société des Nations

L'École interalliée des hautes Etudes a été fondée en octobre 1917 par l'École des hautes Etudes sociales et l'Union des Associations internationales (Bruxelles). Son siège social est à Paris, à l'École des hautes Etudes sociales, 16, rue de la Sorbonne. Elle prépare l'organisation d'un Conseil de direction interallié et de Sections nationales à Bruxelles, Londres, Rome et Washington.

Les mardis, à 5 h. $\frac{1}{2}$

I. Les communautés nationales

La Belgique (8 janvier) par M. Maurice Wilmotte, secrétaire général du Comité d'entente franco-belge.

II. Analyse des facteurs de la vie internationale

1. L'entente financière des Alliés après la guerre (15 janvier) par M. Charles Gide, professeur à la faculté de droit de l'Université de Paris.
2. Les trois problèmes essentiels de la géographie politique : territoire, frontière, capitale (22 janvier) par M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France.
3. Action des Associations sur la vie internationale (29 janvier) par M. Bouglé, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.
4. Le catholicisme et la paix (5 février) par Mgr. Lucien Lacroix, professeur à l'École des hautes Etudes (Sorbonne).
5. L'Evangile au point de vue international (12 février) par M. J.-Emile Roberty, pasteur de l'Eglise réformée de l'Oratoire du Louvre.
6. Le système universel des unités (19 février) par M. Ch.-Ed. Guillaume, directeur de l'Institut du Mètre.
7. La langue internationale (26 février) par M. Laisant, professeur à l'École polytechnique.
8. Lutte de races et supériorité de race ; le progrès au point de vue anthropologique (5 mars) par M. le Dr L. Manouvrier, directeur de l'École d'anthropologie.
9. Développement et avenir de l'espèce humaine. La lutte pour la vie, la biologie et le droit (12 mars) par M. Ed. Perrier, directeur du Muséum d'histoire naturelle.
10. Principe des nationalités (19 mars) par M. Charles Seignobos, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Les samedis, à 4 h. $\frac{1}{2}$

La philosophie et la vie américaines

La philosophie américaine :

1. L'époque coloniale et l'époque éclectique (5 janvier).
2. Les Ecoles du XIX^e siècle : Réalisme, Idéalisme, Naturalisme (12 janvier).
3. Penseurs récents représentatifs : Ormond, Royce, James (19 janvier).

La vie américaine :

4. La morale américaine considérée en relation avec la morale des autres nations civilisées (26 janvier). Ces quatre conférences ont été faites en anglais par M. J.-Mark Baldwin, correspondant de l'Institut.

Les communautés nationales (suite)

1. Les Etats-Unis, par N...
2. L'Italie (9 février) par M. Luchaire, directeur de l'Institut français à Florence.
3. L'Angleterre et une Ligue des Nations (16 février) par M. Aneurin Williams, membre du Parlement britannique.
4. Le Japon (23 février) par N...

III. Relations des communautés nationales et des facteurs internationaux

1. L'organisation internationale et les organisations nationales en sociologie (2 mars) par M. René Worms, directeur de la Revue internationale de sociologie.
2. L'organisation de la Société des Nations (9 mars) par M. Paul Otlet, secrétaire général de l'Union des Associations internationales.
3. La Société des Nations et les sanctions internationales (16 mars) par M. Maxime Leroy.
4. L'organisation de la Société des Nations (23 mars) par M. Paul Otlet.

Tel est ce programme méthodique et séduisant de l'École interalliée des hautes Etudes. Mais les hommes de bonne volonté qui l'ont conçu ne se dissimulent pas qu'il ne répond qu'à une partie des exigences du moment et que, sans négliger les constructions idéologiques et les exposés de principes, il est nécessaire de se préoccuper des moyens de réalisation pratique. Pour ne rien cacher de notre pensée, nous croyons même que c'est cette considération qui devrait primer toutes les autres. Chaque jour amène un événement nouveau qui nous rapproche de l'instant où, sur le sol ravagé, les maçons devront prendre la truelle et bâtir en toute hâte. Or, il est incontestable que nous avons eu déjà abondance d'architectes. Pour ne parler de ce qui s'est fait en France depuis le début de la guerre, deux congrès de la Ligue des Droits de l'Homme, plusieurs conférences d'études (dont celles qui eurent pour promoteur, en 1917, M. Jean Hennessy), de nombreux articles, brochures ou volumes ont été consacrés à déterminer ce que doit être, pour fonctionner et durer, cette Société des Nations dont la radieuse promesse surgit à l'horizon. La parole est désormais aux gouvernements. La Société des Nations que nous attendons d'eux, c'est celle que les événements eux-mêmes, plus forts que toutes les spéculations des théoriciens du droit et de la politique, dégagent des décombres du vieux monde bouleversé ; c'est celle de Lloyd George et du président Wilson ; c'est la seule qui soit possible dans l'état présent des mentalités et des réalités humaines. Elle sera précaire, imparfaite, rudimentaire, c'est entendu ; mais elle sera, — et, pour le moment, nous n'en demandons pas davantage.

Quelques mois à peine nous séparent de la grande échéance. Dès lors, un devoir essentiel s'impose à nous : mettre en œuvre toutes les forces d'avant-garde de notre pays pour que, par elles, sur la terre de France assainie de tous les miasmes de l'annexionisme et de l'impérialisme, souffle, large et pur, le vent de liberté venu de Londres et de Washington.

Tel est le but. Voyons maintenant ce qui a été fait jusqu'ici pour l'atteindre. Sur l'initiative de M. Otlet, assisté de M. Lepert, l'actif fondateur et secrétaire général de la Ligue pour une Société des Nations, des réunions hebdomadaires ont eu lieu à l'Hôtel des Sociétés savantes, à la fin de décembre et en janvier, en vue d'unir dans une propagande commune les partis politiques, les grandes associations démocratiques et les sociétés de moindre importance, mais d'autant plus libres dans leurs démarches et plus résolues à une action vigoureuse. Une cinquantaine de personnes appartenant à une quinzaine de groupements différents ont assisté à ces séances de travail. Un programme minimum a été adopté et un Comité d'entente institué, dans lequel chacune des sociétés adhérentes compte deux délégués. Il a été décidé que la première manifestation de cette Union consisterait en une réunion publique qui a eu lieu à l'Hôtel des Sociétés savantes, le 19 février 1918, à l'occasion de la venue à Paris de l'éminent délégué de la « Société anglaise pour une Société des Nations », M. Aneurin Williams, membre de la Chambre des Communes. Des orateurs appartenant à la Ligue des Droits de l'Homme, au Parti socialiste, au Parti radical, aux principales associations féministes ou juvéniles, sont venues affirmer qu'à une communauté d'idéal doit correspondre une coordination progressive des efforts.

D'autres projets sont à l'étude: établissement de rapports suivis entre le Comité d'Entente français et les organisations analogues des pays alliés, constitution de dossiers documentaires qui pourraient être portés à la connaissance des Commissions officielles nommées par les gouvernements, etc. Mais il serait prématuré de chercher à définir ce que sera la tâche de demain, le présent pouvant certes suffire à satisfaire les activités les plus ambitieuses.

Les bonnes volontés qui se sont groupées autour de M. P. Otlet et de ses collaborateurs immédiats seront-elles capables, par leur nombre ou leur ascendant, de susciter en quelques mois l'élan national sans lequel il ne semble pas qu'on puisse espérer la victoire? Les chances de succès ne seraient-elles pas plus grandes si l'on s'efforçait d'instituer, sur un programme condensé en quelques formules lumineuses, un imposant « syndicat de réalisation » qui comprendrait, sans distinction d'école ou de parti, tous ceux en qui notre démocratie a mis sa confiance: écrivains, hommes politiques, journalistes, juristes, magistrats, maîtres du haut enseignement, délégués des travailleurs organisés, représentants des diverses Eglises, etc., etc. A cet état-major, les grandes associations et les partis politiques nommés plus haut, s'engageant à fonder dans l'action, avec leurs Comités directeurs, leurs sections locales, leurs revues et leurs journaux, fourniraient des troupes déjà entraînées et disciplinées. Par tous les procédés en usage dans les pays libres (campagnes de presse, tracts répandus à profusion, meetings, pétitionnement général, etc.), on provoquerait un vaste soulèvement de l'opinion qui emporterait les dernières résistances des pouvoirs publics, effarés encore, cela est visible, devant la nouveauté et la sublimité du but entrevu. L'impulsion partie de la France des Droits de l'Homme et de la Révolution se communiquerait à ceux des peuples alliés et des pays neutres qui cherchent encore leur voie. Ce serait l'offensive pacifique de l'arrière, rejoignant et complétant celle qui, sur le front, s'apprête pour le suprême effort de délivrance. Et lorsque sonnera l'heure bénie de la Paix, les « Fondés de pouvoirs » des nations seraient alors ce que l'humanité épuisée, mais régénérée par son martyre même, attend de leur collaboration. »

J. Pr.

La reconstruction des cités détruites¹⁾

Comme une conséquence fatale de la guerre actuelle, cette question se pose, angoissante, dans bien des pays déjà: en Belgique, en France, en Prusse orientale, en Pologne, en Russie, en Galicie, en Roumanie, en Italie, en Serbie, en Albanie et au Monténégro. Elle se posera sans doute encore dans d'autres pays, au cours de cette guerre des nations.

Et, puisque le conflit actuel a détruit de nombreux foyers et même de nombreuses cités, les citoyens clairvoyants doivent suggérer la reconstruction des cités détruites sur des types nouveaux afin qu'on rebâtisse en faisant mieux et plus beau que par le passé.

Ce ne sera pas difficile; car les villes actuelles sont un défi permanent à l'hygiène, à la salubrité, à la moralité et à l'esthétique.

Pour l'hygiène et la beauté.

Pourquoi cela s'est-il produit? Parce que, ainsi que l'a très justement fait observer Tougan-Baranowski dans son livre sur *l'Evolution du socialisme moderne*, dans notre société, « le souffle glacé du capitalisme a à peu près détruit le sens de la beauté ».

L'atmosphère de nos villes modernes est saturée de fumée, de charbons, de gaz et d'odeurs méphitiques qui noircissent, corrodent les murs et empoisonnent les êtres. La campagne elle-même,

¹⁾ Nous empruntons cet article au nouveau journal parisien, *Le Droit des peuples*.

où pourtant les habitants devraient jouir des avantages si précieux de la nature, n'est pas supérieure aux villes; car là où tout devrait être joie, splendeur et beauté, les forêts sont détruites, les rivières sont polluées, la couleur locale est ternie et la suppression des habitudes provinciales a privé chaque région de son originalité. Tout est nivelé.

Et, en vérité, il ne saurait guère en être autrement en régime capitaliste. L'architecture moderne est laide, parce qu'elle reflète les défauts de notre milieu extrêmement égoïste, centralisateur et fabricant de médiocrités.

D'après Guyau, le sentiment de la solidarité devrait être le principe de l'émotion esthétique. Or, le sentiment solidariste et désintéressé (qu'exaltait Guyau) n'est que pour une part infime dans notre système économique. Par conséquent, ce sentiment ne peut être à la base de la méthode artistique actuelle.

L'art et la propriété.

Donc, parmi les artistes qui réfléchissent¹⁾ et comprennent les rapports étroits qui devraient exister entre l'art et l'ordre général de la vie sociale, des idées se sont manifestées (notamment chez Morris et Ruskin, en Angleterre) pour protester contre le système social actuel. Ces idées se sont basées sur des considérations d'ordre esthétique.

Et ce socialisme esthétique est si profond chez eux que, lorsqu'en 1854, les socialistes chrétiens ouvrirent à Londres des cours pour les ouvriers, Ruskin tint à y donner, non des leçons d'économie sociale, mais de dessin — sans doute pour réagir contre l'indigence esthétique des masses ouvrières — et que, dans un de ses romans, Morris prédit comme un miracle de la société future le retour de la Tamise à sa limpidité passée...

Le mal profond dont souffrent nos cités industrielles ou rurales provient surtout de ce que, pour leur construction et leur extension, on n'a pas eu pour but l'utilisation rationnelle des ressources communes. Bien au contraire, les hommes au lieu de se servir de la propriété pour des fins sociales, sont devenus des instruments aux mains de la propriété.

Les mauvaises conditions de l'habitat moderne se traduisent par des misères physiologiques, sociales et morales qui sévissent abominablement sur toutes les classes de la société. Et, par une coïncidence fâcheuse, mais bien compréhensible, ce sont surtout les ouvriers qui, dans les conditions de leur vie professionnelle et générale, ont le plus souffert et souffrent le plus de cet état de choses.

Une utilisation plus rationnelle de la propriété terrienne et financière aurait pu éviter une aussi lamentable calamité. Mais l'ignorance et les préjugés ont poussé la plupart des hommes à persévérer dans la mauvaise voie où ils se sont engagés depuis des siècles.

Certes, au Moyen âge, par exemple, au moment où c'était une lutte perpétuelle entre provinces et même entre villes voisines, il y avait un intérêt incontestable pour les individus à vivre le plus nombreux possible dans les espaces étroits que leur concédaient les pouvoirs militaires de l'époque. Mais, depuis que les guerres sont devenues l'exception, dans la vie des cités, de telles considérations ne doivent être regardées que comme des survivances fâcheuses d'un passé disparu. De plus, le fait pour des hommes, de s'attacher à des formes archaïques pour la construction des villes prouve qu'il n'est pas toujours facile d'échapper à l'emprise historique, surtout quand les possesseurs sont dominés par la préoccupation du profit personnel.

Pour la réparation intégrale.

Les Associations de réfugiés qui se préoccupent de plus en plus de la reconstruction des cités détruites posent au premier rang de leurs revendications la *réparation intégrale* des dommages causés par la guerre.

¹⁾ Parmi eux, il faut citer le groupe de la *Renaissance des villes* qui a organisé une série de conférences hebdomadaires, au boulevard de Sébastopol 28, Paris.

Pour légitimer ces revendications, les sinistrés partent d'un principe général incontestable que la guerre a été subie par eux; que, pendant la paix, les citoyens paient des impôts pour l'entretien de l'armée qui est chargée de les défendre contre les méfaits des envahisseurs éventuels et que si, pour des causes diverses, leurs cités ont été pillées, saccagées ou détruites, l'assurance nationale doit fonctionner à leur profit, puisque l'autorité militaire n'a pas su, ou pu, arrêter les envahisseurs. Et, du point de vue du droit, comme de l'équité, il n'y a rien à objecter à ce raisonnement.

Toutefois, d'autres hommes bien intentionnés, eux aussi, déclarent approuver, en principe, les revendications des sinistrés; mais, dans la pratique, ils déclarent impossible qu'on leur donne satisfaction, tellement les impôts d'après la guerre seront lourds et tellement l'effort proposé au budget national leur semble dore et déjà disproportionné avec les maigres ressources qu'on pourra remettre aux propriétaires des cités détruites.

Or, il paraîtrait odieux qu'on ne tint pas compte, dans la plus grande mesure possible, des revendications des habitants des cités dévastées. Donc, dans la mesure des disponibilités financières, *la réparation des sinistrés doit être intégrale*, en commençant par les propriétés immobilières et mobilières d'utilité sociale (mairies, hôpitaux, musées, écoles, usines municipales, etc.) ou personnelles. Les pertes concernant les objets personnels de luxe doivent être réparées en dernier lieu.

A. DAUDÉ-BANCEL.

(La vraie voix de l'humanité)

Le bon écho !

La foule a crié « Haine »
Et l'Amour a répondu « Aime ».

Le riche a crié « Mon bien »
Et la Charité a répondu « Notre pain ».

Le méchant a crié « Vengeance »
Et la Bonté a répondu « Pitié ».

Le fort a crié « Aux armes »
Et la Justice a répondu « Le droit prime la force ».

La victime a crié « Assez » [dra].
Et l'Espérance a répondu « Courage, l'heure vient ».

Le menteur a crié « Calomnie »
Et la Vérité a répondu « Lumière ».

L'homme a crié « De l'or »
Et la Sagesse a répondu « Du travail ».

Les jeunes ont crié « Puissance »
Et la Raison a répondu « Devoir ».

L'armée a crié « Aux frontières »
Et la Prudence a répondu « Au foyer ».

Les puissants ont crié « Au feu, à mort ».
Et la Morale a répondu « Honneur ».

Les belliqueux ont crié « Massacre »
Et la Providence a répondu « Innocents ».

Les chauvins ont crié « Canailles »
Et l'Equité a répondu « Victimes ».

Le monde a crié « Satan »
Et la Foi a répondu « Le Père ».

Ch. B.



Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedi.